



PLENIERE DU 23 JUIN 2014
RAPPORT « AGREMENT DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE
HAUTE-NORMANDIE»

*Intervention de Frédéric Malvaud,
Conseiller régional Europe Ecologie - Les Verts.*

Monsieur le Président, cher-e-s collègues,

Les menaces qui pèsent sur la biodiversité sont bien réelles, comme nous l'ont appris les chiffres dévoilés dans cet hémicycle, lors de la conférence régionale de la biodiversité qui a eu lieu le 4 juin dernier. Ils ne font que confirmer un état des lieux sinistré. Voici pour l'exemple quelques indicateurs provenant de l'observatoire de la biodiversité:

- perte des surfaces en prairie: - 13% entre 2000 et 2010;
- artificialisation: 1000 hectares par an artificialisés entre 2000 et 2006.

Cela fait de la Haute-Normandie la région qui a perdu le plus d'espaces naturels ces dernières années.

Heureusement des acteurs publics et privés, associations essentiellement, agissent au quotidien pour stopper cette dégradation, préserver les espaces exceptionnels, et pour renverser la tendance

Le rapport qui nous est présenté aujourd'hui concerne l'agrément de l'une de ces structures, le conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie. Ce Conservatoire, depuis sa création au début des années 1990, a su grandir et faire reconnaître la qualité des actions qu'il mène depuis, comme par exemple:

- apprendre à faire connaître le patrimoine naturel haut-normand,
- protéger les espaces naturels,
- valoriser notre patrimoine,
- accompagner les politiques publiques.

Le dynamisme de notre conservatoire, que je tiens, au nom du groupe EELV, à souligner, est reconnu nationalement. Par exemple le 6 juin dernier, une délégation bretonne est venue à la Région (et au siège du CENHN) en prévision de la création d'une structure similaire en Bretagne, afin de prendre notre Région et son conservatoire en exemple. Comme vous le voyez le rôle du CENHN est de plus en plus connu et reconnu.

Lui donner l'agrément, c'est la garantie de la mise en place d'un travail serein et d'une amplification qui permettra de reconquérir de la biodiversité sur notre territoire, problématique à laquelle Mme Véronique Bérégovoy, vice-présidente en charge de l'environnement, malheureusement absente aujourd'hui du fait d'autres obligations, est particulièrement attachée.

Au dernier trimestre de cette année nous adopterons le Schéma régional de Cohérence Ecologique, qui sera un outil majeur pour la préservation et la reconquête de la richesse de nos flores et faunes sauvages. Aujourd'hui en votant l'agrément du conservatoire, chère collègue, vous participerez à consolider le rôle du Conservatoire comme cheville ouvrière de la réalisation de ce SRCE.

Je vous remercie.